

Sydec-Infos

Lettre d'information aux élus des Landes

OCTOBRE 2024 - N°25

C'est ensemble que nous gérons l'essentiel et le durable !



ÉNERGIES

UNE OPÉRATION
DE HAUT VOL POUR
L'ÉCLAIRAGE DES
STADES DE
BISCARROSSE

EAU/

ASSAINISSEMENT
INTERCONNEXION ENTRE
MORCENX-LA-NOUVELLE
ET ONESSE-LAHARIE

NUMÉRIQUE

UNE FRESQUE
SIGNÉE PRIMAL
SUR UN NRO À
SEIGNOSSE

SOMMAIRE

03

GOVERNANCE

Bureau syndical du 18 juin 2024

Comité syndical du 18 juin 2024

Bureau Syndical du 18 juillet 2024

Bureau Syndical du 12 septembre 2024

05

EAU & ASSAINISSEMENT

Morcenx-la-Nouvelle & Onesse-Laharie : cap sur l'interconnexion

Ondres : 2 millions d'euros pour moderniser les réseaux

Retjons : nettoyage intensif des canalisations

PGSSE : Renforcement de la sécurité de l'eau et bonnes pratiques

07

ÉNERGIES

2 nouvelles centrales photovoltaïques

Rénovations énergétiques à Mimbaste & Montfort-en-Chalosse

Stades de Biscarrosse : une opération de haut vol

11

NUMÉRIQUE

Fresque à Seignosse

2ème édition des Trophées de la Fibre

13

INITIATIVES

14

REPORTAGE TERRAIN

ÉDITO



Chères élues, chers élus,

À l'approche de la fin de l'année 2024, notre engagement envers un service public à la fois performant et respectueux de l'environnement se renforce. Le SYDEC continue de s'investir dans la transition énergétique, avec l'installation d'une sixième centrale photovoltaïque en autoconsommation sur la station d'épuration de Parentis-en-Born, ainsi que divers projets de rénovation énergétique menés en collaboration avec les collectivités landaises. Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique d'économie durable et de maîtrise des coûts.

Au sein de la Direction de l'Eau, nous avons également lancé plusieurs projets majeurs d'interconnexion par exemple et poursuivi nos investissements dans la modernisation et la sécurisation de nos réseaux, afin de répondre aux besoins croissants des administrés, en matière d'infrastructures et de qualité de l'eau.

Du côté du numérique, nous continuons nos efforts en collaboration avec la SPL NATHD et PiXL Altitude Infra, pour faire des Landes un territoire pleinement connecté, tourné vers un avenir sans cuivre.

Ces projets, portés par une volonté commune de servir l'intérêt général, illustrent une fois de plus la capacité du SYDEC à accompagner les collectivités dans les défis présents et futurs.

JEAN-LOUIS PÉDEUBOY
PRÉSIDENT DU SYDEC



BUREAU SYNDICAL DU 18 JUIN 2024

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DES LANDES POUR L'AIDE À L'ALIMENTATION EN EAU DES PERSONNES EN PRÉCARITÉ

Le SYDEC a renouvelé pour 3 ans, depuis le 1er juillet 2024, sa convention avec le Département des Landes via le Fonds Départemental d'Aides Financières aux Familles. Depuis 2018, cette contribution du SYDEC permet d'aider les ménages en difficulté pour tout ou une partie de leur facture d'eau. Cette contribution sera de 47 052 € pour l'année 2025 (eau et assainissement), ce qui représente en moyenne 186 € d'aide par foyer.



CONVENTION AVEC LA CUMA ADOUR ARMAGNAC VISANT AU DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES AGRICOLES ÉCOLOGIQUES

Le SYDEC adopte en 2024 une nouvelle convention avec la CUMA Adour Armagnac de Castandet pour soutenir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement sur les aires d'alimentation des captages de Pujo-le-Plan et Saint-Gein. Cette convention vise à promouvoir le désherbage mécanique et le semis direct, réduisant ainsi l'usage de produits phytosanitaires. Pour cette année, le SYDEC et le Conseil Départemental des Landes financeront 70% des surcoûts liés à ces pratiques, avec un budget maximal de 45 000 € HT.



COMITÉ SYNDICAL DU 18 JUIN 2024

PÉRIMÈTRE

La commune de Tosse se retire du SYDEC pour la gestion de l'assainissement non collectif, à compter du 1er juillet 2024.



BUREAU SYNDICAL DU 18 JUILLET 2024

LE SYDEC REJOINT LE RÉSEAU RESAH POUR OPTIMISER SA TÉLÉPHONIE



Le SYDEC adhère au RESAH (RESeau des Acheteurs Hospitaliers), ce qui lui permettra d'accéder à l'offre groupée de téléphonie mobile d'Orange et d'optimiser ses coûts et services en télécommunications. Cette adhésion, comprenant les droits d'accès au marché, coûte 1 350 € HT par an. La décision a été unanimement approuvée par le Bureau Syndical.

BUREAU SYNDICAL DU 18 JUILLET 2024



CONVENTION POUR LA PROTECTION DES CAPTAGES PRIORITAIRES ET L'AGRICULTURE ENVIRONNEMENTALE EN 2024

La convention spécifique captages prioritaires 2024, adoptée entre le Département des Landes, la Chambre d'Agriculture des Landes (CA 40), la Fédération des CUMA Béarn Landes Pays-Basque (FD CUMA 640), AGROBIO 40, le Syndicat Eaux Marensin Maremne Adour (EMMA) et le SYDEC, vise à prévenir les pollutions agricoles sur les aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujo-le-Plan, Saint-Gein et Orist. Cette initiative encourage des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement afin de préserver la ressource en eau potable. Des partenaires techniques accompagneront les agriculteurs pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires en favorisant le désherbage mécanique.

UNE CHARTE NEO TERRA POUR RENFORCER L'ÉCO-RESPONSABILITÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

En 2023, cinq ans après le vote de la première feuille de route Néo Terra, un nouveau volet met notamment l'accent sur les actions d'adaptation, la santé animale, humaine et environnementale, la cohésion sociale et la solidarité. Dans ce cadre, le SYDEC reçoit des subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le Programme Re-Resources Arbouts Pujo, visant à améliorer la qualité des eaux souterraines.

Par l'adoption de cette charte, au travers du programme d'actions territorial, le SYDEC s'engage à mettre en place les mesures demandées dans la charte et en particulier les points suivants : réduire les émissions de polluants (sol et eau) et au sens large, œuvrer pour la santé environnementale.



ENGAGEMENT « ZÉRO PHYTO » SUR LES CAPTAGES PRIORITAIRES

Le SYDEC a signé une convention de partenariat avec l'association PATAV et la société GLHD pour garantir l'engagement « zéro phyto » sur les captages prioritaires de Pujo-le-Plan et Saint-Gein. Cette initiative fait partie du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts, combinant agriculture durable et production d'énergie solaire. La convention doit permettre de définir les conditions de déploiement des outils juridiques comme l'Obligation Réelle Environnementale (ORE) et le Bail Rural à Clause Environnementale (BRCE) pour sécuriser cet engagement sur le long terme. L'objectif est de protéger durablement la ressource en eau avec des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.



BUREAU SYNDICAL DU 12 SEPTEMBRE 2024

DÉSIGNATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS (PRADA) DU SYDEC

Lors du Bureau Syndical du 12 septembre 2024, Aurore Darros, responsable des Assemblées, a été désignée comme la Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA) du SYDEC. Cette initiative a pour but de faciliter l'accès à nos documents administratifs, et de favoriser la réutilisation des informations publiques. Les missions de la PRADA consistent à :

- Réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques adressées au SYDEC et de veiller à leur instruction.
- Informer et conseiller les agents et les élus sur le droit applicable et les suites à donner à ces demandes,
- Assurer la liaison entre le SYDEC et la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA),
- Prévenir ainsi tout contentieux en matière d'accès aux administratifs ou de réutilisation des informations publiques.

Pour toute demande concernant les documents administratifs, un mail : prada@sydec40.fr



UNE CONVENTION TRAVAUX CONCLUE ENTRE ENEDIS ET LE SYDEC POUR 2024-2027



Le SYDEC et Enedis ont adopté une nouvelle convention Travaux 2024-2027 pour régir les travaux spécifiques liés à la concession des Landes. Cet accord "local" précise les modalités d'intervention d'Enedis visant à répondre aux certificats et autorisations d'urbanisme, ainsi que les règles de préparation et de gestion des chantiers sous maîtrise d'ouvrage du SYDEC. Il prévoit aussi les conditions pour maintenir l'alimentation électrique lors des travaux et pour la mutation de transformateurs. Enfin, la convention encadre la valorisation comptable des ouvrages remis à Enedis via l'outil « Valorisation de Remise Gratuite (VRG) ».

COTEAUX ET VALLÉES DES LUY : LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE (PLUI - ZONAGE ASSAINISSEMENT)



Communauté de Communes
Coteaux et Vallées des Luy

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luy envisage d'organiser une enquête publique unique pour trois de ses projets phares, avant approbation : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (PLUi-H), l'abrogation de cinq cartes communales et la révision des zonages d'assainissement. L'objectif est d'intégrer les perspectives des 16 communes membres, tout en simplifiant le cadre réglementaire, notamment pour les communes de Bastennes, Brassempouy, Castelnau-Chalosse, Donzacq et Gaujacq. Cette enquête visera également à mettre à jour les zonages d'assainissement pour Argelos, Bassercles, Beyris et Castelnau-Chalosse établis par le SYDEC. Un protocole d'accord a été établi avec le SYDEC afin de définir les modalités d'organisation de cette enquête, la Communauté de Communes prenant en charge les dépenses et pilotant l'ensemble du processus. Les élus du Bureau Syndical ont validé l'organisation de cette enquête.



MORCENX-LA-NOUVELLE & ONESSE-LAHARIE : CAP SUR L'INTERCONNEXION

Le 25 juin 2024, une visite du chantier d'interconnexion entre Morcenx-la-Nouvelle et Onesse-Laharie a eu lieu pour présenter les travaux en cours visant à résoudre les problèmes d'approvisionnement et de qualité de l'eau à Onesse-Laharie et dans le secteur de Sindères. Le projet comprend la pose de 12 km de nouvelles canalisations et la réhabilitation du château d'eau de Onesse-Laharie.

Sur Morcenx-la-Nouvelle et Garrosse, les problèmes de qualité de l'eau seront résolus par l'installation d'une unité de déferrisation pour améliorer la qualité de l'eau distribuée aux habitants.

4 460 000 € HT
Montant de l'opération



ONDRES : 2 MILLIONS D'EUROS POUR MODERNISER LES RÉSEAUX

Le SYDEC, en partenariat avec les élus du Comité territorial du SEIGNANX, a initié un projet ambitieux de 2 millions d'euros pour moderniser les infrastructures d'Ondres. Ce programme vise à sécuriser et améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement sur plusieurs axes clés : rue des Genêts, route de la plage, rond-point de la Vierge, parking du stade municipal, et rue de l'Arreuillet. Les travaux incluent l'installation de canalisations en PEHD et un réseau gravitaire en grès, ainsi que la construction d'un poste de refoulement des eaux usées près du stade municipal. De plus, un projet de renouvellement de canalisation rue E. Castaings a débuté avant l'été. Le financement, assuré à 90 % par le SYDEC et à 10 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, garantit la modernisation et la sécurité des infrastructures de la commune.



RETJONS : NETTOYAGE INTENSIF DES CANALISATIONS

A Retjons, le SYDEC a mené une opération de nettoyage en profondeur de ses canalisations sur une distance de 13 kilomètres. Cette initiative a permis d'éliminer les dépôts de fer sur une partie du réseau et de garantir ainsi une eau de qualité. La technique utilisée, appelée "eau/air/eau", consiste à injecter de l'eau sous pression, suivie d'air comprimé, puis à rincer les canalisations pour éliminer les résidus de fer. En plus d'être très efficace, cette technique respecte aussi l'environnement. L'entreprise SETHA, experte en la matière, a été mandatée pour réaliser cette opération (montant total : 40 000 € HT). Une seconde tranche de travaux sera soumise au vote des élus, lors des prochains Comités territoriaux, afin de traiter les autres quartiers impactés.

PGSSE : RENFORCER LA SÉCURITÉ DE L'EAU ET LES BONNES PRATIQUES

Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau consiste à améliorer continuellement la sécurité de l'eau, de sa source jusqu'au consommateur, en identifiant et en prévenant les risques à chaque étape. Après une première phase réussie, avec l'analyse des dangers et l'établissement d'un plan d'actions, nous entamons la seconde phase : étendre ces actions aux unités restantes et poursuivre les visites sur sites.

Les priorités incluent notamment le déploiement des bonnes pratiques métiers et la mise en place de procédures de gestion de crise. Cette démarche essentielle est supervisée par l'équipe PGSSE du SYDEC, avec le soutien du bureau d'études COPE.



COOPÉRATION INTERNATIONALE : LE SYDEC SOUTIENT L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de son appel à projets 2024, le SYDEC s'engage à financer des initiatives visant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement, en vertu de la loi Oudin de 2005.

Avec un budget de 20 000 €, cinq associations ont été retenues pour leurs projets. L'association Électriciens Sans Frontières réalisera un système de distribution d'eau potable pour le lycée Saint-Joseph à Madagascar. Main dans la Main avec l'Afrique étendra un réseau d'eau potable au Sénégal pour desservir deux communes rurales. Pompiers Solidaires développera des forages et des latrines dans des villages du Bénin, en améliorant les conditions d'hygiène de dix villages. Enfants du désert créera des blocs sanitaires pour trois écoles isolées au Maroc, favorisant ainsi l'accès à l'éducation des jeunes filles. Enfin, Les Puits dans le désert réalisera un forage au Burkina Faso pour réduire les trajets quotidiens des villageois et accéder à l'eau. Ces actions de solidarité, financées à hauteur de 4 000 € chacune, contribuent à améliorer les conditions de vie de milliers de personnes dans des régions défavorisées.

INNOVATION : UN HYDROCUREUR DE DERNIÈRE GÉNÉRATION AU SYDEC

Le Président, le Vice-président et la Direction du SYDEC étaient présents à la livraison du nouvel hydrocureur. Ce véhicule, composé d'un porteur RENAULT et d'une partie dédiée à l'assainissement conçue par HUWER, est réputé pour sa qualité et sa fiabilité.

A la pointe de la technologie et respectueux des normes environnementales actuelles, il promet d'améliorer l'efficacité des interventions d'assainissement, de faciliter le travail quotidien des équipes et de réduire notre empreinte écologique.



444 000 € TTC
Montant de l'investissement

2 NOUVELLES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DURABLE

258 KWc

Puissance de la STEP de Mimizan

= 274 kilomètres
de routes éclairées par an



Le 30 avril 2024, le SYDEC a achevé la réalisation de deux nouvelles centrales photovoltaïques en autoconsommation totale, au sol : une sur sa station d'épuration (STEP) de Parentis-en-Born et l'autre pour le compte de la Communauté des Communes de Mimizan, sur la STEP de Mimizan.

L'objectif est d'autoproduire près de 30 % de l'électricité consommée par chaque station d'épuration. Ces 7 installations renforcent le parc de centrales en autoconsommation du SYDEC, atteignant une puissance cumulée de 900 KWc sur un total de 17 centrales de 2 000 KWc (10 sites en vente totale).

166 KWc

Puissance de la STEP de Parentis en Born

= 177 kilomètres
de routes éclairées par an

BILAN DES COMITÉS TERRITORIAUX DE PRINTEMPS

Les Comités territoriaux d'avril 2024 ont permis aux délégués à la compétence Énergies de se rassembler pour échanger autour des points suivants :

- Désignations institutionnelles,
- Bilan de la Journée Mondiale de l'Énergie,
- Bilan financier 2023 / investissements 2024,
- Tarifs 2024,
- Points relatifs au Conseil énergies, à l'éclairage public et aux Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques,
- Programmation des travaux en 2024

Ces rendez-vous contribuent à renforcer la coopération entre les collectivités adhérentes et les acteurs du SYDEC.



71%

Taux moyen de participation
aux CT d'avril 2024



**Du 21 octobre au
5 novembre 2024**

Session d'automne dédiée
à l'eau et l'assainissement

REMISE DES CRAC PAR LES CONCESSIONNAIRES

Début juillet 2024, le Président du SYDEC a reçu les comptes-rendus annuels d'activités (CRAC) de GRDF et EDF/Enedis. En tant qu'Autorité Organisatrice et Concédante pour la distribution publique de gaz et d'électricité, le SYDEC délègue l'exploitation à trois concessionnaires pour le gaz (GRDF, Gascogne Energies Services et Butagaz) et deux pour l'électricité (EDF et Enedis). Ces CRAC, présentés chaque année, permettent au SYDEC d'assurer un contrôle rigoureux et transparent des activités des concessionnaires. Le SYDEC vérifie ainsi la conformité avec les cahiers des charges de concession, évalue les opérations, les investissements réalisés et les améliorations des réseaux. Ce processus est crucial pour garantir la qualité, la sécurité et la continuité du service public du gaz et de l'électricité dans les Landes, offrant ainsi aux usagers un service conforme aux normes réglementaires et aux attentes.



“ CES RAPPORTS, CONFORMES AUX CAHIERS DES CHARGES, SONT LE REFLET DE NOTRE ENGAGEMENT À ASSURER UN SERVICE PUBLIC DE HAUTE QUALITÉ, RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS. JE TIENS À REMERCIER NOS CONCESSIONNAIRES POUR LEUR COOPÉRATION ET LEUR DILIGENCE DANS LA RÉALISATION DE CES ACTIVITÉS. ”

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À MIMBASTE ET MONTFORT-EN-CHALOSSE

La commune de Mimbaste, avec le soutien financier de la Préfecture des Landes, de l'ADEME, du Département, de la Caisse d'allocations familiales et du SYDEC, a entrepris des travaux significatifs afin d'améliorer l'efficacité énergétique de sa mairie et de son groupe scolaire. Ces travaux incluent l'isolation des bâtiments, la rénovation de l'éclairage, la pose de panneaux solaires, l'installation d'une chaufferie bois et le remplacement des fenêtres. L'objectif est de réaliser une économie d'énergie de 34%, de réduire les émissions de CO2 de 20 tonnes par an et d'améliorer le confort des usagers. À Montfort-en-Chalosse, les chaudières fioul de l'école René Bats et du bâtiment de la Poste ont été remplacées par des chaudières à granulés, permettant d'éviter 42 tonnes éqCO2 par an. Ces initiatives apportent des économies d'énergie considérables et une gestion plus efficace des dépenses énergétiques pour l'avenir.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

sydec MIMBASTE MAIRIE ET GROUPE SCOLAIRE

JUILLET 2024

34% D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

20 TONNES DE CO2 ÉCONOMISÉES /AN.

- ISOLATION,
- ÉCLAIRAGE RÉNOVÉ,
- PANNEAUX SOLAIRES,
- CHAUFFERIE BOIS,
- FENÊTRES NOUVELLES.

299 646 € DE TRAVAUX RÉALISÉS

PRODUCTION CHALEUR RENOUVELABLE

sydec MONTFORT-EN-CHALOSSE

ÉCOLE RENÉ BATS & LA POSTE

JUILLET 2024

70 612 € MONTANT DE L'AIDE DU SYDEC

2 CHAUDIÈRES À GRANULÉS

LE SYDEC ET ENEDIS-D SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Le SYDEC et Enedis-D, filiale d'Enedis spécialisée dans les conseils et prestations personnalisées aux clients, viennent de signer un partenariat novateur. Ainsi, cette collaboration permet de moderniser simultanément les réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public, gérés respectivement par Enedis et le SYDEC.



CETTE ÉTROITE COLLABORATION RENFORCE L'EFFICACITÉ DE NOS SERVICES PUBLICS LOCAUX, RÉDUISANT À LA FOIS LES COÛTS ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX.

JEAN-LOUIS PEDEUBOY, PRÉSIDENT DU SYDEC



“ CES INITIATIVES ILLUSTRENT L'ENGAGEMENT DU SYDEC ENVERS DES ACTIONS SOLIDAIRES À FORT IMPACT SOCIAL.”

LAURENT CIVEL, DIRECTEUR DU SYDEC

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

La loi OUDIN, promulguée le 9 février 2005, permettait aux acteurs des services publics d'eau potable et d'assainissement de soutenir des actions de solidarité internationale.

L'amendement PINTAT de 2006 a élargi ce cadre en autorisant les acteurs de l'électricité et du gaz à consacrer jusqu'à 1 % de leur budget à de telles actions. Dans ce contexte, le SYDEC renouvelle son partenariat avec l'association « Électriciens sans frontières » en soutenant deux projets, à hauteur de 2 500 € :

- « *Électricité et Eau pour l'école, le collège et l'internat de Fierénana à Madagascar* » : création d'une centrale photovoltaïque et d'un forage de 45 mètres pour assurer l'accès à l'électricité et à l'eau potable.
- « *Solidarité Ukraine* » : fourniture de groupes électrogènes et de systèmes de chauffage dans des camps d'accueil, hôpitaux et écoles, face aux destructions massives des infrastructures énergétiques dues à la guerre en Ukraine.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION "TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE"

Le SYDEC et Enedis Landes ont renouvelé leur convention « Travaux sur le réseau de distribution électrique » pour une durée de 4 ans. Cette collaboration permet d'optimiser la mise en œuvre de leurs investissements respectifs, au bénéfice des foyers landais. De plus, Grâce à cette synergie, les élus locaux pourront s'appuyer sur des infrastructures modernisées et performantes, répondant ainsi aux besoins croissants de leurs administrés.



BISCARROSSE : UNE OPÉRATION DE HAUT VOL POUR L'ÉCLAIRAGE DES NOUVEAUX STADES



Le matin du 11 juin 2024, un hélicoptère a soulevé et transporté six mâts d'éclairage de 20 mètres de hauteur, chacun pesant près de 1100 kg, depuis le stade déjà existant de Rangueys à Biscarrosse, vers les deux nouveaux terrains en construction à côté, à proximité du collège Nelson Mandela. En raison des difficultés d'accessibilité du site, cette solution aérienne a permis une installation rapide et efficace des mâts et de leurs 28 projecteurs, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement local.

L'installation de ces mâts marquent une étape clé dans le projet de construction des nouveaux terrains de football de Rangueys, débuté en septembre 2023. Les travaux incluent : la réalisation de tranchées, la confection des massifs (nécessitant chacun 15 m3 de béton), le câblage, la pose et le raccordement des différentes armoires électriques.

Le SYDEC a supervisé le projet, en collaboration avec l'entreprise Eiffage chargée de la réalisation, garantissant ainsi une coordination efficace entre tous les intervenants.

335 000 € TTC

Montant total de l'opération



La pose du mât, une étape cruciale mais délicate



LED ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les nouveaux projecteurs à technologie LED offrent une performance énergétique supérieure et une plus grande durabilité. Un système de pilotage permet de sélectionner divers scénarios d'éclairage adaptés aux besoins.

Comparé à l'ancien terrain d'honneur situé au centre-ville qui consommait 56 kW avec des lampes de 2 000 W, ce nouvel éclairage ne consommera que 22 kW, réalisant ainsi une réduction de 60 % de la consommation énergétique.



AJUSTER LES TARIFS POUR GARANTIR L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU FIBRE

Le Plan France Très Haut Débit a propulsé la France parmi les leaders européens en fibre optique, et plus de 10 ans après son lancement, des défis subsistent, notamment pour l'équilibre économique des Réseaux d'Initiative Publique (RIP).

Les élus de Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD)* ont décidé d'augmenter les tarifs des raccordements et de l'accès au réseau pour les opérateurs commerciaux afin de garantir la viabilité économique du réseau public, qui dessert bientôt 1,5 million d'habitants sur 7 départements. Cette décision vise une gestion durable des réseaux tout en préparant la transition vers un avenir sans cuivre.

*: SPL créée en 2016 par le SYDEC pour exploiter et commercialiser le réseau landais.

SCANNEZ-MOI POUR EN
SAVOIR + SUR LA SPL NATHD



VERS UNE EXPLOITATION LOCALE DU RÉSEAU

Depuis plus d'un an, la Direction Numérique du SYDEC se concentre sur l'exploitation du réseau optique après sa construction. Plus de 2 000 dossiers ont été traités (adduction neuves, enfouissements, dévoiements, échecs de raccordements, etc.), dont 1300 en moins de 18 mois. La moitié est finalisée à ce jour.

Les équipes terrain de la direction Numérique ont effectué 372 contrôles sur les échecs de raccordements depuis le début de l'année 2024, en parallèle de leurs missions habituelles de suivi des travaux. Ces contrôles ont permis de mieux cerner les besoins et d'accomplir certains travaux en interne de manière plus efficace. Ces travaux incluront bientôt le fibrage des derniers immeubles nécessitant des démarches spécifiques de conventionnement et la production des dossiers techniques amiante, démarches qui expliquent les délais plus long de mise en œuvre. Plus de 750 immeubles de 3 logements et plus sont concernés.



DES QUESTIONS
CONCERNANT LA
FIBRE ?
SCANNEZ-MOI &
ACCÉDER AU FAQ



UNE FRESQUE SIGNÉE PRIMAL À SEIGNOSSE

Le SYDEC a donné son autorisation quant à la réalisation d'une fresque artistique sur le Noeud de Raccordement Optique (NRO) dont il est propriétaire, implanté avenue des lacs à Seignosse. Créée par l'artiste PRIMAL, cette œuvre est venue enrichir le paysage urbain. Ce projet, soutenu par l'association locale Le Mur de Seignosse et la mairie de Seignosse, vient ajouter une touche artistique unique à la ville. Les Seignossais, les amateurs d'art et les touristes peuvent désormais admirer cette création qui s'intègre parfaitement dans l'environnement visuel de l'avenue des lacs. N'hésitez pas à venir découvrir cette nouvelle œuvre artistique et à en apprécier la créativité !



DÉMARRAGE DE LA FRESQUE SOUS UN SOLEIL DE PLOMB...



... ET APRÈS 3 JOURS DE TRAVAIL, VOICI LE RÉSULTAT !

LES TROPHÉES DE LA FIBRE REVIENNENT !

Judi 14 novembre 2024, les Trophées de la Fibre, organisés par le SYDEC et PiXL Altitude Infra, feront leur grand retour à Mont-de-Marsan !

Après avoir distingué en 2023 des initiatives telles que celles du KL'HUB de Mugron, des Petits Frères des Pauvres, de l'ALPI, et de la commune de Sagnac-et-Muret, l'édition 2024 mettra à l'honneur de nouveaux acteurs locaux (collectivités, constructeurs, associations...) ayant contribué de manière significative ou innovante au déploiement de la fibre dans le département.

Ce sera également l'occasion d'aborder le passage progressif du réseau cuivre. En partenariat avec Orange Concession, Altitude Infra et le SYDEC, un débat intitulé : "Les Landes dans les lots 3 et 4 du décommissionnement du cuivre : quel plan d'action mettre en place ?" permettra d'explorer les impacts de cette transition sur le territoire et ses habitants. Restez connectés !

Les
Trophées
de la
Fibre.



LES CLAUSES D'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS DU SYDEC

En 2024, le SYDEC a renforcé l'intégration des clauses d'insertion sociale dans ses marchés publics, conformément à l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique. L'objectif est de promouvoir l'emploi des personnes en difficulté sociale ou professionnelle, en collaboration avec le Département des Landes. Dans le cadre des marchés publics porteur de la clause, seules les entreprises soumissionnaires pour les marchés concernés doivent proposer une action d'insertion, sous peine de rejet de leur offre, ce qui renforce l'impact social des marchés du SYDEC. Le SYDEC travaille en partenariat avec les Facilitatrices de clauses sociales du Département des Landes, qui sont chargées d'aider les entreprises à mettre en œuvre ces actions et à évaluer leur impact sur l'emploi. Un contrôle strict des heures d'insertion est effectué, avec des pénalités en cas de non-respect.

32



personnes ont bénéficié d'une réinsertion professionnelle

grâce aux marchés du SYDEC en 2023.

BILAN CARBONE : VERS UNE RÉDUCTION DE NOS ÉMISSIONS



Le SYDEC a réalisé son Bilan d'Émission de Gaz à Effet de Serre (BEGES), un inventaire essentiel pour mesurer l'impact environnemental de ses activités et développer des stratégies de réduction. En suivant la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME, nous avons analysé tous les postes d'émissions (SCOPES 1, 2, et 3 significatifs). Un comité de pilotage a été formé en mars, menant des ateliers et entretiens pour collecter les données nécessaires. Grâce à ce travail, le SYDEC dispose désormais d'une photographie précise de son empreinte carbone. Ce bilan renforce notre engagement envers la RSO et offre une base solide pour des actions futures, positionnant le SYDEC comme un leader dans la gestion des gaz à effet de serre dans les Landes.

DES SÉANCES DE CYBER-SENSIBILISATION POUR LES AGENTS

Face à la recrudescence des cyberattaques, la cybersécurité est devenue un enjeu crucial pour les collectivités. Pour y répondre, le SYDEC, avec l'aide de l'ALPI (l'Agence Landaise Pour l'Informatique), a lancé un programme de sensibilisation pour ses agents, visant à mieux appréhender les risques et partager les bonnes pratiques. Des scénarios récents de cyberattaques et un panorama des menaces, tels que le hameçonnage et les rançongiciels, ont été présentés. Les bonnes pratiques recommandées incluent la gestion des mots de passe, les mises à jour régulières, et la sécurisation des périphériques. Cette démarche est essentielle pour assurer un service public sécurisé et protéger les données sensibles. Cette démarche est essentielle pour assurer un service public sécurisé et protéger les données sensibles.



REPORTAGE TERRAIN

NADÈGE LESFAURIES

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE / AGENCE DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX



La journée commence par la vérification et l'organisation des plannings actuels et futurs. Nadège gère les plannings, les absences et les demandes de congés, et veille au bon fonctionnement du service, qui repose sur la collaboration et l'entraide. Chaque membre du service partage équitablement les tâches, y compris le traitement du courrier, des demandes en ligne et la gestion des appels.

Nadège gère ensuite le suivi des factures et des tâches en cours en s'appuyant sur la revue des tableaux partagés, garantissant ainsi une organisation optimale. Ces tableaux recensent les tâches hebdomadaires, mensuelles, bimestrielles et annuelles, assurant une gestion et un suivi efficaces.



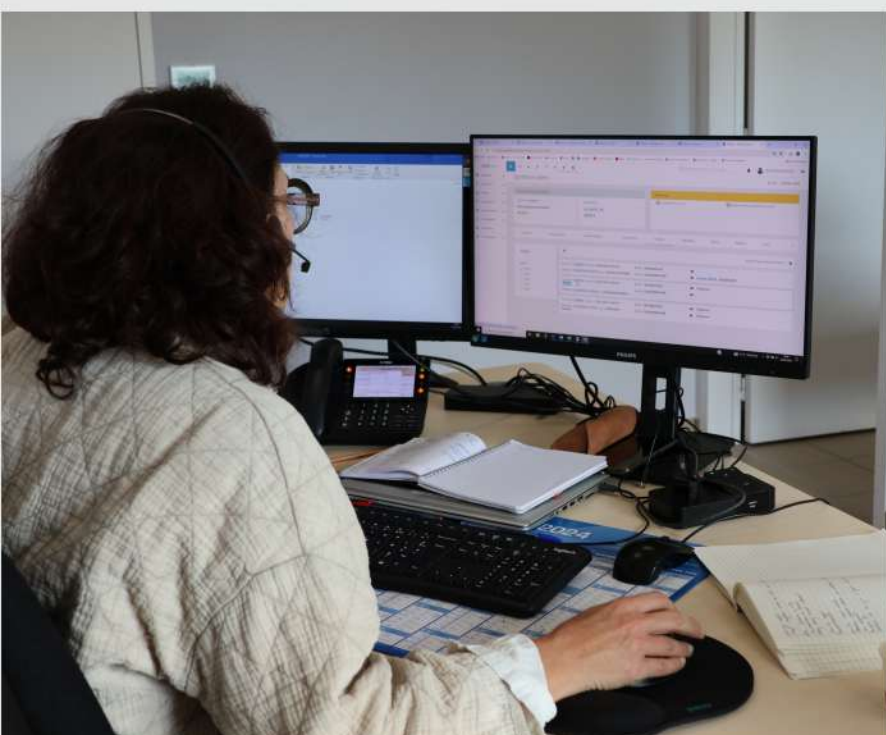
Nadège forme un membre de son équipe à la relève et au suivi de la facturation. Ensemble, elles réalisent les relevés du mois, en détaillant le processus pour assurer ensuite l'autonomie de sa collègue. Elle s'occupe également des demandes d'acompte. Elle anticipe les échéances de facturation et constitue un dossier détaillé.

Nadège et son équipe répondent aux appels des abonnés tout au long de la journée, répondant chacune leur tour. Ces appels concernent notamment :

- des demandes de dégrèvement des abonnés ayant une consommation d'eau élevée (dans ce cas, Nadège vérifie la conformité des procédures).
- le suivi des relances pour s'assurer que les abonnés ont bien effectué les vérifications de fuite, après une alerte de consommation trop élevée.
- les problèmes de facturation, nécessitant une clarification sur les tarifs et les démarches administratives.
- l'intégration des formations dans le planning des agents du secteur.



Grâce à l'outil Waterp, Nadège a traité 23 factures, identifiant les anomalies comme les factures négatives dues à des contrats résiliés. Par exemple, si un abonné déménage en avril mais que sa facture court jusqu'au 31 mai, elle réédite la facture en conséquence. Elle vérifie aussi les factures à 0€, les imprime localement et vérifie les tarifs d'abonnement, qui peuvent varier selon le tarif social.



La relève des compteurs sur la commune de Sorde-l'Abbaye est prévu pour le 6 mai prochain. Nadège extrait tous les relevés de compteurs et vérifie les éventuelles anomalies. Elle communique ensuite avec la mairie et la presse pour coordonner les actions nécessaires. Enfin, elle extrait les fichiers requis de Waterp pour les transmettre au releveur. En fin de journée, elle passe en revue les tâches réalisées, actualise les tableaux partagés et dresse la liste des priorités pour le lendemain.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ ÉNERGIES, EAU & ASSAINISSEMENT ET NUMÉRIQUE 2023

En juillet 2024, un exemplaire de chacun de ces rapports d'activité a été distribué aux mairies et EPCI des Landes.

Et les rapports de contrôle des concessions ? Ils arrivent bientôt... au mois de novembre !



**ACCÉDER À LA
VERSION
NUMÉRIQUE ?
SCANNEZ-MOI !**



RAPPORTS D'ACTIVITÉ IRVE 2023



17 exemplaires personnalisés du rapport annuel IRVE ont été diffusés à chaque Communauté de communes et d'agglomération des Landes fin juillet 2024.

Les EPCI qui n'auraient pas reçu leur exemplaire papier peuvent en faire la demande à cette adresse mail : info@sydec40.fr

